

## PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

**MISSIONS :** Les actions du psychologue tirent leur sens de la mise en relation entre les processus psychologiques et les capacités d'apprentissage des élèves. En effet, l'observation, l'étude et l'analyse des difficultés éprouvées par les élèves, fournit aux maîtres et aux familles des indications précieuses sur les stratégies à adopter pour favoriser l'éducation des enfants.

### ACTIVITES :

- Le psychologue apporte dans le cadre d'un travail d'équipe l'appui de ses compétences en ce qui concerne:
  - la prévention des difficultés scolaires (dans le cadre du RASED),
  - la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures d'aides individuelles ou collectives au bénéfice des élèves en difficulté et la scolarisation des élèves en situation de handicap.
- Le psychologue devra participer aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation
- Il devra élaborer des bilans et en faire retour aux familles et aux équipes ; il devra rédiger des comptes rendus écrits. Le psychologue aura un rôle de liaison envers les différents partenaires.

### REQUIS :

Le candidat doit :

- Pouvoir examiner, observer et analyser des difficultés rencontrées par des élèves et proposer des aides adaptées
- Pouvoir pratiquer des examens cliniques et psychométriques, les interpréter et les communiquer :
  - ✓ Maitrise des outils (et de leur choix) de l'examen psychologique (WISC, entretiens, dessins) et de leur restitution écrite ou orale en fonction du destinataire
  - ✓ Être capable de mener des entretiens avec des enfants, leurs familles, leurs enseignants
  - ✓ Être capable d'évaluer et d'ajuster l'aide proposée aux élèves en difficulté
- Avoir une connaissance du handicap et des procédures de notifications
- Avoir de fortes capacités relationnelles et d'adaptation pour être rapidement opérationnel

**DIPLOME:** Diplôme de psychologue avec Master 2 de psychologie valide ou équivalent permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

**CONTRAT :** La personne recrutée signera un contrat d'une année à partir du 01/09/2017

**REGIME HORAIRE :** La personne recrutée devra assurer 24 heures de présence hebdomadaire au service des enfants, des familles et des trois sites de l'école.

Le travail d'analyse et d'interprétation des données s'effectuent en dehors de ce temps de service.

**CONGES :** La personne recrutée bénéficiera des congés scolaires.

**MODALITES DE CANDIDATURE :** Envoi d'une lettre de motivation et un curriculum vitae au plus tard le 15 juin 2017 à [recrutement@voltairedoha.com](mailto:recrutement@voltairedoha.com).